

Plan de Prévention des Risques
Naturels - inondation

Commune de

SERVES-SUR-RHÔNE

2 Plan de zonage réglementaire

Direction Départementale
des Territoires de la Drôme

Edité le: Janvier 2013



Echelle: 1/5000ème

Dossier approuvé le
25 janvier 2013

LEGENDE

P.K 82 Point kilométrique Rhône
125.82 Cote de la crue de référence *
* Se reporter au chapitre 3 du titre 1 du règlement pour l'utilisation
des cotes de référence

---+---+--- Digue C.N.R

===== Digue "ruisseau des Barres"

Affluents

Rad Rad = Bande de sécurité digue : Inconstructible

Raa Ra = Zone non urbanisée : Inconstructible

Ba Ba = Zone bleu : Constructible sous conditions

Rhône

Rrd Rrd = Bande de sécurité digue : Inconstructible

Rrdu Rrdu = Bande de sécurité digue urbain : Constructible sous conditions

Bre Bre = Zone crue exceptionnelle : constructible

---+---+--- Voie SNCF

== Route primaire

--- Route secondaire

